

**CONSEIL DE L'UFR DES SCIENCES DE SANTE
SEANCE PLENIERE DU 26 JUIN 2019**

Les membres du conseil se réunissent en séance plénière le **mardi 26 juin 2019, à 17h15 en salle R01** Ferdinand Cabanne, sous la présidence du Professeur M. MAYNADIÉ.

Membres présents :

Collège A :

Mme C Marie
MM P Ortega-Deballon, A Cochet, JM Heydel

Collège B :

Mme C Basset
MM D Carnet, B Collin

Collège P :

M P Bielefeld

Etudiants circonscription médecine :

Mme M Andre, AL Mutin
M V Bannholtzer

Etudiants circonscription pharmacie :

Etudiants circonscription maïeutique :

Mme L Schill

Collège BIATSS :

Personnalités Extérieures :

Mme F Jandin

Invités à titre consultatif :

Mmes MC Busson, C Tournay
M CH Cunit

Membres excusés :

Mmes L Duvillard, C Thauvin, P Fauque, MC Brindisi, C Henriot, G Lucchi, C Le Moteux
MM B Bouillet, H. Devilliers, T Moulin, JN Beis

Absents:

Mmes C Creuzot-Garcher, M Georges, M Wendremaire, C Genelot, P Robart, F Sullerot, E Marivet-Muggeo,
AL Boulanger, F Tenenbaum, V Bertaux-Charvolin
MM E Lesniewska, F Lirussi, D Genelot, N Renardet, S Winling, P Degousée, T Debief, JF Gérard-Varet, P
Genne

Pouvoirs : L Duvillard à P Ortega-Deballon, C Thauvin à M Maynadié, G Lucchi à M Maynadié, P Fauque à A
Cochet, B Bouillet à D Carnet

ORDRE DU JOUR

SEANCE PLENIERE

I-Approbation du compte-rendu du Conseil d'UFR du 21 Mai 2019

II- INFORMATIONS GENERALES

- Résultats Passerelles 2018-2019
- Résultat Ecole Inserm 2018-2019
- Référent Handicap à l'UFR
- Résultats PACES
- Retour sur le déroulement des ECNi de juin
- DOM RH 2019-2020
- CPHU 2019
- Commission année recherche médecine
- Commission auditeurs 17 juillet
- Colloque SIDES 28 juin
-

III- UMDPCS

- DU MAMNE Accompagnement du malade d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives
Pr Jouanny
- Formations courtes issues du DU
- DU Aromathérapie scientifique à visée clinique » (Pr OFFER)
- Projet de convention pour le DU Médecine manuelle Ostéopathie
- Convention UFR - UMDPCS

IV- Finances

- Prix de thèse 2019 : Florian BAUDIN, ophtalmologie
- Tarifs

V- SCOLARITE

- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Médecine du 11 juin 2019
- Validation du compte-rendu du Comité Pédagogique Pharmacie du 14 Mai 2019
- Présentation de la journée recherche pharmacie
- Année recherche des internes en pharmacie
- Tirage au sort pour tirage des pôles du second cycle
- Point sur les réformes + IPA

VI- Questions diverses

I – Approbation du compte-rendu du conseil d’UFR du 21 mai 2019

Le compte-rendu est approuvé à l’unanimité.

II – Informations générales

1- Résultats passerelles 2018-2019 :

Deux candidats sont admis en PC2, l’un titulaire d’un doctorat en biologie, l’autre du diplôme d’Etat de masso-kinésithérapie. Un candidat est admis en PH2, en cours d’obtention d’un master en stratégie de communication internationale. Deux candidats sont admis en PC3, l’un actuellement en PH6 à Dijon, l’autre actuellement en 3^e année de Maïeutique à Dijon.

2- Résultats école INSERM 2018-2019 :

Les résultats sont décevants, les deux candidats dijonnais n’ont pas été reçus, classés respectivement 39^eme et 43^eme (dernière place).

Les places sont trustées par les UFR ayant mis en place un double parcours Santé/Sciences (parcours recherche). D’où la réflexion en cours de mettre en place un double cursus à Dijon, ce qui n’est pas facile à mettre en œuvre et concerne peu d’étudiants. Cela représente un enseignement en plus, notamment en sciences fondamentales, ainsi que des stages.

A noter que sur les 60 admissibles, seuls 43 se sont présentés au concours, les chances de réussite ne sont donc pas négligeables.

3- Référent handicap à l’UFR :

L’université souhaite la nomination d’un référent handicap. Shaliha Bechoua occupe déjà ces fonctions pour la PACES. Avec son accord, l’UFR souhaite la proposer pour occuper ces fonctions.

Le conseil valide cette proposition à l’unanimité.

4- Résultats PACES :

Le Doyen remercie Catherine Martin, responsable du bureau PACES, pour l’excellent travail qu’elle a fourni au cours de cette année et l’investissement dont elle a fait preuve dans un contexte difficile.

Part de primants et doublants reçus, sur le total des inscrits de chaque catégorie :

En Médecine, la part des primants reçus est de 26,7 %, la part des doublants de 56,3 %, aucun triplant.

En métiers de la rééducation, la part des primants reçus est de 14,9 %, la part des doublants de 40 %, aucun triplant.

En Odontologie, la part des primants reçus est de 20,4 %, la part des doublants de 29,2 %, aucun triplant.

En Pharmacie, la part des primants reçus est de 25 %, la part des doublants de 37,3 %, aucun triplant.

En Maïeutique, la part des primants reçus est de 6,6 %, la part des doublants de 29,5 %, aucun triplant.

5- Retour sur le déroulement des ECNi de juin :

Monsieur le Doyen adresse ses remerciements aux équipes administratives et techniques pour leur investissement qui a permis le bon déroulement des ECNi. Une rupture d'équité concernant un étudiant dans un centre a entraîné une décision du jury national de faire recomposer un dossier le mardi à 18h00, à l'issue d'une journée d'épreuves. Surveillants et personnels ont su se mobiliser afin que cette recomposition non prévue se déroule dans les meilleures conditions.

Les résultats des ECNi sont publiés pendant la séance du conseil, et nous avons la satisfaction d'apprendre que les 3ème et 24ème étudiants au niveau national sont dijonnais.

6- DOM RH 2019-2020 :

Il n'y a pas de réponse relative au recrutement d'un enseignant d'anglais supplémentaire.

La demande d'un poste de MCF afin de construire un poste de MCU-PH en histologie et organiser la réforme de PACES est actée. Cependant, Christine Marie exprime son mécontentement car à l'inverse la demande de transformation du poste de PR de pharmacologie en MCU fait l'objet d'un refus. Par ailleurs, il a été imposé à la circonscription pharmacie d'accueillir un fellowship avec transformation du poste en MCU après 1 période de 3 ans.

En ce qui concerne les personnels BIATSS, des difficultés de recrutement sont à noter, deux postes seulement seront ouverts à concours pour la rentrée 2020, celui de René Ségado (en retraite depuis mi-2018) et celui qui sera laissé vacant par le départ à la retraite au 31/08/2020 de Marie-Christine Busson, responsable de l'antenne financière.

Les autres postes de titulaires vacants seront pourvus par le recrutement de contractuels.

7- Commission de Prospective Hospitalo-Universitaire 2019 :

La CPHU s'est réunie le 13 juin dernier.

Parmi les candidats auditionnés ont été classés les candidats suivants :

MCU-PH : Michaël Grelat – Louise Basmacıyan – Valentin Derangère

PU-PH : Marjolaine Georges – Jean-Louis Alberini – Christophe Bedane

Seront sollicitées lors de la révision des effectifs à l'automne la création d'un poste d'infectio-bactériovirologie pour Claire Goulard de Curraize, actuellement PHU, ainsi que la création d'un poste de MCU-MG pour Claire Zabawa.

PHU : Julie Barberet – David Guillier et Alexia Rouland

8- Commission Années-Recherche Médecine :

La commission s'est tenue avant que l'arrêté fixant le nombre d'années recherche attribuées ne soit encore paru. Sur les 13 candidatures, une n'a pas été retenue. La Directrice Générale du CHU a fait part de son intention de favoriser la recherche chez les chefs de clinique afin qu'ils soient titulaires d'1 M2. Dans cette optique, le CHU devrait financer quelques postes.

En ce qui concerne Pharmacie, il y a cette année pour la 1^{ère} fois moins de candidats que de financement. Le Pr. Heydel indique qu'il est difficile pour les étudiants de se projeter dès la 2^e année d'études dans l'optique d'un parcours universitaire M1 + M2, les UE recherche se retrouvant en concurrence avec des UE optionnelles qui ouvrent des horizons différents, l'éthique par exemple.

9- Commission auditeurs :

La commission se tiendra le 17 juillet. Les dossiers sont à déposer jusqu'au 12 juillet à 16h00.

10- Le prochain colloque SIDES aura lieu le 28 juin. Une visioconférence est organisée en salle R01.

11- Le CHSCT est venu le 24 juin en circonscription Pharmacie :

Il a été souligné qu'une salle dans laquelle sont entreposés des produits volatiles devra être équipée d'armoires ventilées.

III – UMDPCS

1- DU accompagnement du malade d'Alzheimer et autres maladies neuro-évolutives (MAMNE) :

Le responsable universitaire de ce DU est le Pr. Jouanny.

Il vise un vaste public de professionnels de santé, dans un contexte de complexification de la prise en charge au quotidien des malades. Il répond à un besoin de compléter les apports acquis au cours de la formation initiale des professionnels de santé et du monde médico-social sur le volet gériatrique. Il consiste en 6 modules de 14 ou 21 heures, précédés de 4 heures d'enseignement en e-learning, pour un montant de **2 400 euros (500 € pour les internes)**.

Les enseignements du DU sont divisibles en **6 formations courtes** pouvant être suivies indépendamment. Le professionnel souhaitant valider le DU peut suivre chacune de ces formations + une 7ème et peut ainsi à terme valider le DU dans son ensemble. Le tarif est alors de **400 € par module**.

2- DU Aromathérapie scientifique à visée clinique :

Le responsable universitaire de ce DU est le Pr. Anne-Claire Offer.

Le public visé est les médecins, les sages-femmes, les pharmaciens et les professions paramédicales (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes).

Le contexte est celui du développement de l'aromathérapie dans les établissements de santé et aux besoins d'enseignements scientifiques permettant d'accompagner les équipes, de sécuriser leurs pratiques, de leur apporter des retours d'expérience et des protocoles cadrés et éprouvés.

A noter qu'un rapport paru en février 2019 émet des préconisations pour la pratique clinique, l'enseignement et la recherche de l'aromathérapie scientifique.

L'enseignement de ce DU se déroule sur 51 heures en une semaine, précédées de 11 heures en e-learning. Le tarif est de **1 400 euros**.

3- Modifications tarifaires :

- ✓ DU d'implantologie orale :

Une **augmentation de 100 euros** est demandée pour l'achat de kits de travaux pratiques pour l'année, ce qui porte le tarif à **2 600 euros**.

4- Fermeture de formations :

DIU Médecine de la rééducation – Plus d’inscriptions à Dijon

DIU Pathologie chirurgicale rétino-vitréenne – Les inscriptions seront prises à Bordeaux

Capacité d’angiologie, suite à la réforme du 3^è cycle Médecine.

DIVAM, DIVAS et Post-DIVAM, Anaïs Carnet ne souhaite pas ouvrir ces formations en 2019/2020.

5- DU Médecine Manuelle et Ostéopathie :

Certaines facultés ont accepté le principe de DIU qui a été refusé par le comité pédagogique Médecine du 11 juin. Evelyne Kohli va contacter ces facultés afin de savoir comment elles ont fait pour accepter une constitution en DIU et évoquera à nouveau ce point lors du conseil de septembre.

6- Convention annuelle UFR-UMDPCS :

La convention identifie le champ d’action et le rôle de chaque entité ainsi que les modalités de fonctionnement entre l’UMDPCS et l’UFR des Sciences de Santé, relatives à la mise en œuvre de formations, diplômantes ou non, auprès des professionnels du domaine de la Santé.

Cette convention est révisable par les 2 parties chaque année, et comporte notamment des dispositions spécifiques à chaque année universitaire. En ce qui concerne le versant financier, l’UMDPCS versera au total en 2019 à l’UFR la somme de 85 000 euros.

Par ailleurs, l’UMDPCS prendra en charge en 2018-2019 le salaire de l’agent recruté à mi-temps afin d’assurer la gestion administrative du laboratoire d’anatomie, et notamment la gestion des dons du corps.

7- Cotisation : gratification de stage :

L’UMDPCS souhaite verser une gratification de stage pour Guillaume PARISEL, dans le cadre d’un projet mené avec la direction du numérique de l’université, sur la réalité virtuelle augmentée, pour un total de 1 837,50 euros.

L’ensemble des points ci-dessus est approuvé à l’unanimité par les membres du conseil.

IV – Finances

1- Vote de divers tarifs :

- ✓ Droits d’inscription aux Journées d’Immunologie et Immunothérapie des cancers de Mr Bettaieb
- ✓ Tarifs supplémentaires DERTTECH

2- Acceptation du don du CROM (Conseil Régional de l’Ordre des Médecins) : 800 €

3- Attribution du Prix de thèse - 800 € - à Mr Florian Baudin

Ces diverses propositions sont adoptées à l’unanimité par le Conseil d’UFR.

V – Sclolarité

1- Compte-rendu du comité pédagogique Médecine du 11 juin 2019 :

✓ L'UMDPCS (Evelyne Kohli) a abordé les points suivants :

- Une demande de partenariat en médecine manuelle et ostéopathie ayant pour but la création d'un DIU Médecine manuelle et ostéopathie. Cependant, elle souligne que la dénomination de DIU ne peut être retenue dans la mesure où chaque université conserve sa propre maquette et sa propre responsabilité.

Le comité pédagogique a validé la proposition de convention mais pas la création d'un DIU.

- Présentation du DU MAMNE

- Fermeture de formations

✓ Modification de la fiche filière de PC3 notamment du fait d'un changement dans l'organisation du service sanitaire. L'enseignement relatif au service sanitaire est condensé sur la 1^{ère} des six semaines dévolues aux stages hospitaliers. Par ailleurs, il est précisé que les stages en promotion de la santé se déroulent à raison de soixante demi-journées réparties sur les deux semestres. Et la présence aux 3 TD et à la semaine d'action sont obligatoires. L'étudiant obtenant 0 au rapport de stage ou à l'évaluation de l'action sera ajourné. Les modalités de contrôle des connaissances sont également modifiées. Semestre 5 : 1^{ère} et 2^{ème} sessions : contrôle terminal : un écrit de 45 minutes. Semestre 6 : 1^{ère} session un rapport de stage, une évaluation TD, une évaluation de l'action – 2^{ème} session : remise d'un rapport suivi d'un oral de réparation.

La modification de la fiche filière est adoptée à l'unanimité.

✓ **Transfert de responsabilité d'UE du Pr. Bernard Bonin au Pr. Jean-Christophe Chauvet-Gelinier : PC3 : UE 9 SHS – MM2 : UE 1 Psychologie et neurobiologie et UE 3 : Maturation vulnérabilité santé mentale conduites addictives.**

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

Un point a également été fait sur les réformes et l'universitarisation des formations paramédicales.

2- Compte-rendu du comité pédagogique Pharmacie du 14 mai 2019 :

- Validation du compte-rendu du comité pédagogique du 5 avril.

- Des informations ont été apportées aux membres du comité pédagogique sur :

- le portail Santé
- la décision de la CFVU de valider l'ensemble des modifications portées aux fiches filière, à l'exception de la capacité d'accueil en 5^{ème} année Industrie
- les formations à la pédagogie proposées par l'université
- la mise en place de l'évaluation des enseignements.

- Un retour a été fait sur le DOM et sur les demandes de postes d'enseignants exposées par l'UFR.

3- Le Pr Heydel présente la demi-journée recherche de la circonscription Pharmacie
(programmée le 4 septembre après-midi, en amphi Bataillon, sous forme de conférences d'une durée de 15 à 20 minutes chacune).

Cette action est née de la volonté de valoriser les travaux de recherche des enseignants chercheurs et des étudiants et du constat de la méconnaissance de l'activité de recherche de la circonscription Pharmacie. L'idée est donc d'ouvrir le plus largement possible, aux enseignants-chercheurs, aux personnels techniques, aux étudiants des promotions de 2ème, 3ème et 4ème années. Une communication sera faite par les enseignants de Pharmacie aux étudiants lors des réunions de rentrée. L'information sera relayée sur le Facebook et le site de l'uB.

4- Années recherche des internes en Pharmacie :

Toutes les demandes ont été satisfaites

5- Tirage au sort pour le tirage des pôles -2nd cycle Médecine :

Reporté à cause de l'absence du matériel nécessaire aux opérations.

6- Point sur les réformes : Non traité.

VI – Questions diverses :

1) Annales SIDES des examens facultaires :

Elles sont à disposition, corrigées mais sans commentaire. Le Pr Ornetti a demandé à ce que toutes les questions saisies dans SIDES soient commentées mais ce n'est pas évident pour les enseignants.

En ce qui concerne la banque nationale, Dijon a vu ses questions filtrées, de ce fait il n'y a que 13 questions dijonnaises dans cette banque.

Après recherche, il ne s'agissait pas de filtre mais d'un bug côté SIDES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.